

Procédure d'inscription aux formations pédagogiques des circonscriptions par l'application Gaïa du 13 au 23 octobre inclus.

1. Connexion à l'application Gaïa

L'application Gaïa est accessible par le PIA (Portail Inter Académique) : <https://pia.ac-dijon.fr/>

- Passer l'authentification académique.
- Dans le cadre Services pratiques, cliquer sur Métiers.
- Puis cliquer sur l'icône **ARENA** par OTP (même si vous n'avez pas de jeton OTP).



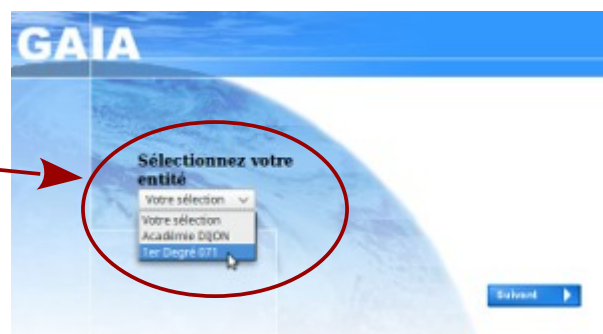
- Une fois sur le portail ARENA, choisir à gauche **Gestion des personnels**, puis à droite **GAIA - Accès individuel**.



- Gestion des déplacements temporaires (DT)
Déplacements Temporaires
- Gestion de la formation continue (GAIA)
GAIA - Accès individuel

2. L'écran d'accueil de GAIA

- Sur la page d'accueil GAIA, dans le champ « **Sélectionnez votre entité** », choisir **1^{er} Degré 071** et cliquer sur le bouton **Suivant**.



- Dans le sommaire qui s'affiche, vous pourrez choisir de consulter le plan ou de vous inscrire aux formations.

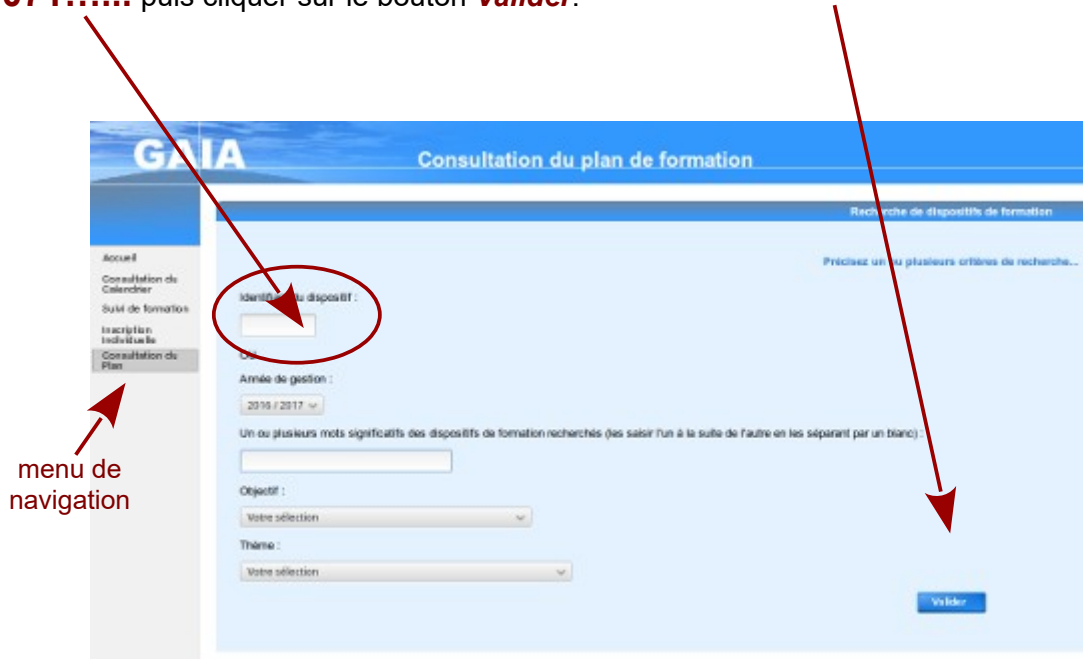


N.B. : ce menu se placera ensuite sur la partie gauche de l'écran, vous pourrez ainsi passer directement de la consultation à l'inscription sans revenir à l'écran d'accueil.

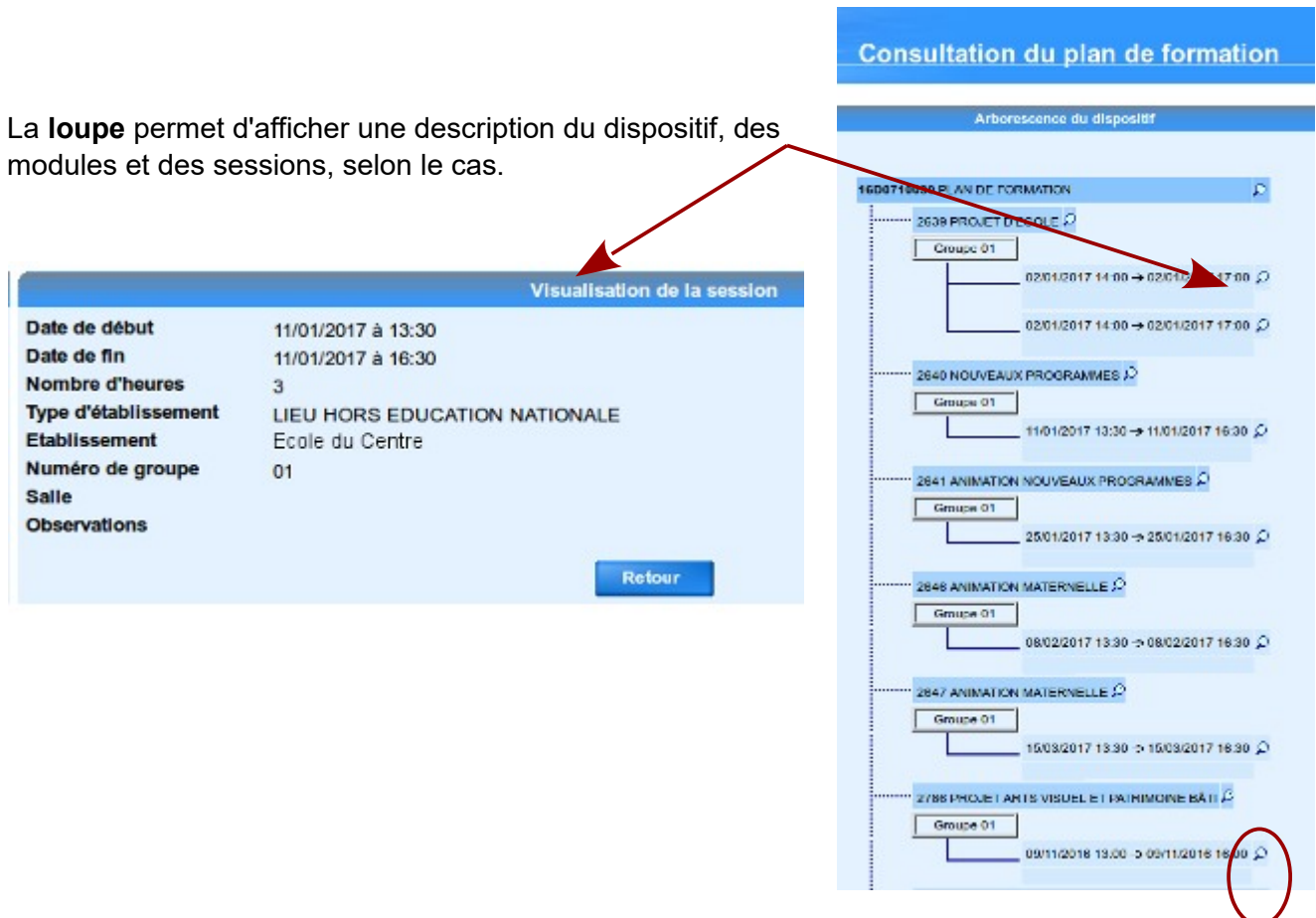
3. Consultation du plan de formation

Pour consulter votre plan de formation, il faut saisir l'**identifiant du dispositif** (cf. annexe PDF_Ch1) :

20D071..... puis cliquer sur le bouton **Valider**.



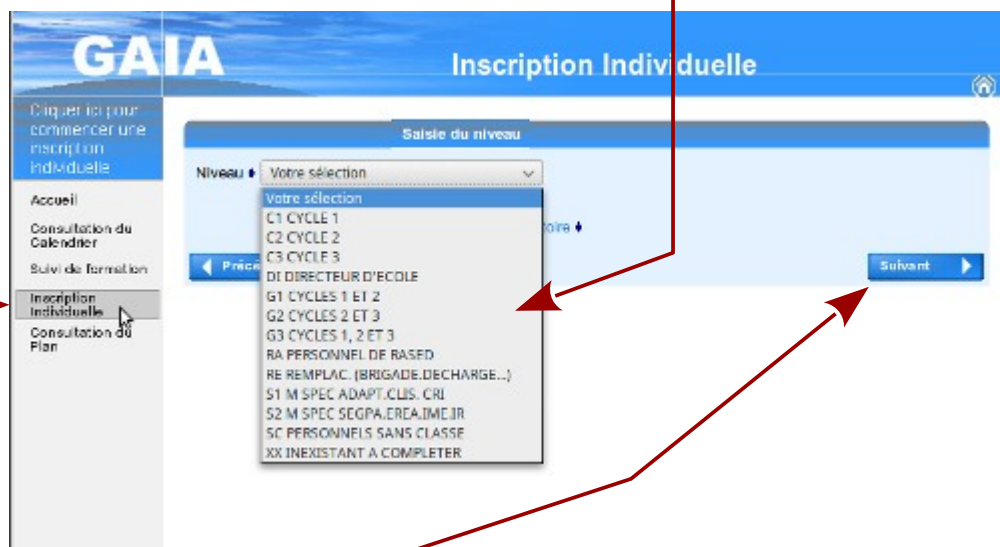
La loupe permet d'afficher une description du dispositif, des modules et des sessions, selon le cas.



4. Inscription individuelle au plan de formation

- Dans le menu à gauche de l'écran, cliquer sur **Inscription individuelle**.

Puis dans le champ **Niveau**, indiquez votre **niveau d'enseignement**.



Cliquer enfin sur le bouton **Suivant**.

- Dans l'écran suivant, cliquer sur une des icônes  qui se trouve tout à droite de l'écran.

- Cette action ouvre un nouvel écran dans lequel il faudra à nouveau saisir l'**identifiant du dispositif** (cf. annexe PDF_Ch1) :

20D071.....



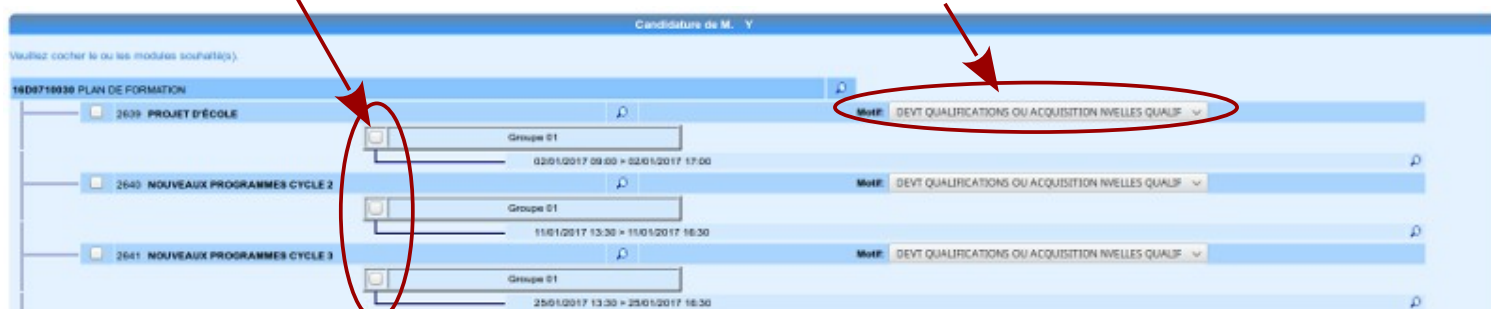
- Puis cliquer sur le bouton **Suivant**.

- L'écran suivant affiche le résultat correspondant à l'identifiant saisi.

Cliquer sur le titre souligné (lien) du dispositif pour visualiser les formations proposées.



- La liste des animations et formations s'affichent maintenant.
- Pour s'inscrire, **cocher la case** en regard des animations pour lesquelles vous souhaitez ou devez vous inscrire.
- À chaque fois, **sélectionnez obligatoirement un motif**. Exemple de motif : DEVT QUALIFICATIONS OU ACQUISITION NVELLES QUALIF.



- Cliquez sur le bouton **Suivant**, tout en bas de l'écran.
- L'écran suivant affiche la liste des inscriptions cochées. Cliquer sur le bouton **Classer** et donner un numéro d'ordre à chaque vœu.
- Puis cliquer sur le bouton **Suivant**.

Remarques :

1. Ces numéros sont obligatoires mais n'ont pas d'incidence sur vos choix.
2. Les animations choisies apparaissent sous forme de vœu. La notion de vœu n'est pas adaptée au principe des animations pédagogiques de circonscription. En effet, s'agissant d'animations pédagogiques, on ne formule pas de vœux, mais on procède à des inscriptions.
3. C'est une contrainte technique de l'application GAIA qui impose que l'on numérote les choix.

- Cliquer encore sur **Suivant**.
L'écran présente un récapitulatif des inscriptions.
N.B. : Dans GAIA les inscriptions s'appellent "candidatures".
- Il est proposé (et fortement conseillé) de recevoir ce récapitulatif sur l'adresse académique professionnelle.
Conseil : Imprimer le récapitulatif.
- Confirmer votre inscription en cliquant sur le bouton **Confirmer**.
- C'est terminé.

Votre inscription est enregistrée.

Si vous souhaitez effectuer d'autres opérations, veuillez revenir à la [page d'accueil](#).